

velle enquête, si cela ne se fait pas. En résumé, ces redevances nous paraissent trop élevées, mais, fort des renseignements recueillis, je ne puis prendre la responsabilité de leur en joindre de les réduire sensiblement, de peur d'en acculer quelques-uns à la banqueroute. Tant que nous n'aurons pas d'autres précisions sur l'état de leurs finances, je n'ose prendre cette responsabilité, mais sauf cette réserve, ils pourraient certes diminuer les prix.

M. VALLANCE: Il est un point sur lequel je veux attirer l'attention du ministre et, sans doute, on l'a déjà fait. Prenons par exemple les abattoirs de Saskatoon ou de Moose-Jaw. Le cultivateur qui livre un camion de porcs à l'un de ces établissements paye un supplément, tandis que celui qui livre un wagon de porcs jouit de certains égards. Ainsi que le ministre le sait, des cultivateurs vivant à une distance considérable de ces deux abattoirs y mènent leurs porcs en camions, et j'aimerais à savoir s'il sait qu'ils ont à payer un supplément d'un dollar par animal. S'il est au courant, peut-il nous indiquer la raison de cette pratique?

L'hon. M. WEIR: Je dois dire que j'ignorais la chose. Mon honorable ami affirme que si un cultivateur livre un camion de porcs aux abattoirs, il a ce supplément à payer?

M. VALLANCE: Oui. Le ministre peut-il nous dire pourquoi il en est ainsi?

L'hon. M. WEIR: Est-ce dans les cas où aucun service n'est rendu?

M. VALLANCE: Est-ce vraiment dirigé contre le cultivateur, veut-on l'empêcher de livrer ses porcs en camion ou est-ce pour encourager leur expédition par voie ferrée? A mon humble avis, qu'un agriculteur livre ses porcs en conduisant lui-même le troupeau sur la route, comme en Irlande, ou par camion ou voie ferrée, il ne doit pas y avoir de distinction. Si on n'a pas signalé la chose au ministre, il devrait s'en enquérir immédiatement.

L'hon. M. WEIR: Je suis content qu'on m'ait signalé la chose. Je ne puis voir la raison d'être de cette distinction, mais je m'en enquerrai.

M. VALLANCE: Je puis assurer le ministre que cela se pratiquait encore l'été dernier. Nous expédions les porcs en camion à Lussland et les environs, et les cultivateurs payent de ce fait un supplément d'un dollar par animal.

M. BRADETTE: Le ministre veut-il faire la comparaison entre les crédits de cette année et celui de l'an dernier à l'intention de la station de Kapuskasing?

[L'hon. M. Weir.]

L'hon. M. WEIR: Le chiffre est à peu près le même: \$40,000 contre \$41,000.

M. BRADETTE: J'ai toute liberté de critiquer la parcimonie du ministère sous ce rapport car lorsque je siégeais du côté ministériel sous le régime du gouvernement précédent j'ai dénoncé également son manque de générosité à l'endroit de cette station agromique. Nous du nord de l'Ontario n'avons nullement bénéficié de la prime sur le blé parce que nous ne pouvons pas produire du blé; et nous ne profiterons pas non plus du fonds de stabilisation que, selon le budget, le Gouvernement va créer pour encourager l'exportation des produits agricoles. Nous avons pour toute compensation, dans cette région, la ferme expérimentale de Kapuskasing qui autrefois vendait aux colons des animaux de race certifiée, de la volaille et des produits, quasi au prix de revient. Depuis que je siége à la Chambre j'ai dû critiquer le ministre de l'Agriculture de ce qu'il n'affecte pas à cette station tout l'argent qu'il faudrait, vu l'immense étendue du territoire qu'elle dessert et les avantages qui en résultent pour la population du district.

Le régisseur est bien connu de tous les colons dans le nord de l'Ontario; il est, je crois, un ami personnel du ministre de l'Agriculture. Il est décidément l'homme qu'il faut là-bas. Je sais qu'il a toujours eu bien du mal à joindre les deux bouts. Lors de la construction de la grosse usine génératrice et de la papeterie à Spruce-Falls certains colons ont maugréé parce que les chevaux de la ferme expérimentale étaient employés à ces travaux, faisant ainsi concurrence aux chevaux des colons; mais j'ai été aux renseignements et j'ai découvert que la direction de la ferme était forcée de trouver quelque emploi pour ses chevaux afin de boucler son budget. Je dis que ce n'est pas ainsi qu'il faut traiter un établissement de cet ordre. Vu tous les efforts tentés pour rétablir les gens sur les terres dans cette région; vu aussi que la majorité des colons ne peuvent aller à une très grande distance pour obtenir des animaux de race certifiée, il me semble que le Gouvernement devrait continuer à élever ces animaux sur la ferme expérimentale. Je crois savoir qu'il y a deux ans ceux qui étaient responsables du travail de la station ont dû limiter leurs activités parce qu'il manquaient de fonds. Je prie instamment le ministre de l'Agriculture de faire reprendre ce service. Le trésor fédéral doit assurément être en mesure de subvenir aux besoins de notre population agricole dans le nord de l'Ontario.

Je l'ai dit tantôt, monsieur le président, les lois adoptées depuis trois ans ont pu être avantageuses à d'autres régions du pays. Nous